

**ADDENDUM N° 1 au Dossier d'Appel d'Offres
N° DAO/CB/MCA-M/ES-48-Lot 2/Compact**

**Travaux de réhabilitation de 28 établissements scolaires dans la région Marrakech Safi
Lot 2 : 8 établissements dans les Directions Provinciales (DP) de Marrakech et Chichaoua**

ANCIENNE DISPOSITION	NOUVELLE DISPOSITION								
Section III : Examen des Offres, critères d'évaluation des offres et de qualification des Soumissionnaires									
<p>La section III du DAO : 2. Qualification 2.3.2 Chiffre d'affaires annuel moyen des activités de construction</p> <p>Avoir un minimum de chiffre d'affaires annuel moyen de 100 millions de dirhams Marocain (MDH) ou équivalent en USD qui correspond au total des paiements mandatés reçus pour des contrats en cours ou achevés, au cours des cinq (5) dernières années. Les valeurs déterminant le chiffre d'affaires annuel des activités de construction doivent être démontrées dans les états financiers vérifiés (comptes de résultats) des cinq (5) dernières années et doivent être considérées comme données à titre indicatif.</p>	<p>Est remplacée par : 2. Qualification 2.3.2 Chiffre d'affaires annuel moyen des activités de construction</p> <p>Avoir un minimum de chiffre d'affaires annuel moyen de 70 millions de dirhams Marocain (MDH) ou équivalent en USD qui correspond au total des paiements mandatés reçus pour des contrats en cours ou achevés, au cours des cinq (5) dernières années. Les valeurs déterminant le chiffre d'affaires annuel des activités de construction doivent être démontrées dans les états financiers vérifiés (comptes de résultats) des cinq (5) dernières années et doivent être considérées comme données à titre indicatif.</p>								
Section V : Enoncés des travaux									
<p>Spécification techniques et critères de résultats : Lien :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th align="center">Documents</th> <th align="center">Liens</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td> <u>Cahier Des Prescriptions Techniques Générales</u> <u>Cahier Des Prescriptions Techniques</u> <u>Devis Descriptif Des Ouvrages</u> </td> <td align="center"> https://drive.google.com/file/d/1JUeRkhqRDL-CXBW2n1ppKi_c_5y7uZ_Y/view?usp=sharing </td> </tr> </tbody> </table>	Documents	Liens	<u>Cahier Des Prescriptions Techniques Générales</u> <u>Cahier Des Prescriptions Techniques</u> <u>Devis Descriptif Des Ouvrages</u>	https://drive.google.com/file/d/1JUeRkhqRDL-CXBW2n1ppKi_c_5y7uZ_Y/view?usp=sharing	<p>Est remplacée par : Spécification techniques et critères de résultats : Lien :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th align="center">Documents</th> <th align="center">Liens</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td> <u>Cahier Des Prescriptions Techniques Générales</u> <u>Cahier Des Prescriptions Techniques</u> <u>Devis Descriptif Des Ouvrages</u> </td> <td align="center"> https://drive.google.com/file/d/1RGsFVc7LDFQZDtCdiIRbpUg9o8r_Ky-/view?usp=sharing </td> </tr> </tbody> </table>	Documents	Liens	<u>Cahier Des Prescriptions Techniques Générales</u> <u>Cahier Des Prescriptions Techniques</u> <u>Devis Descriptif Des Ouvrages</u>	https://drive.google.com/file/d/1RGsFVc7LDFQZDtCdiIRbpUg9o8r_Ky-/view?usp=sharing
Documents	Liens								
<u>Cahier Des Prescriptions Techniques Générales</u> <u>Cahier Des Prescriptions Techniques</u> <u>Devis Descriptif Des Ouvrages</u>	https://drive.google.com/file/d/1JUeRkhqRDL-CXBW2n1ppKi_c_5y7uZ_Y/view?usp=sharing								
Documents	Liens								
<u>Cahier Des Prescriptions Techniques Générales</u> <u>Cahier Des Prescriptions Techniques</u> <u>Devis Descriptif Des Ouvrages</u>	https://drive.google.com/file/d/1RGsFVc7LDFQZDtCdiIRbpUg9o8r_Ky-/view?usp=sharing								
Section VIII : Formulaire des Conditions particulières du Contrat									
<p>La section VIII du DAO : GCC 2.2 : Les Dates d'achèvement par étape sont : Non applicable</p>	<p>Est remplacée par : GCC 2.2 : Les Dates d'achèvement par étape sont : les travaux de mise à niveau, de réhabilitations, de réaménagements et de renforcements doivent être achevés dans un délai maximum de 5 mois à compter de la date de démarrage des travaux pour chaque établissement</p>								

N.B : les pièces listées ci-dessous sont les seules ayant subi une modification :

- Cahier Des Prescriptions Techniques Générales, Cahier Des Prescriptions Techniques et Devis Descriptif Des Ouvrages (le document dans le présent lien annule et remplace l'initial au niveau des pièces écrites) les seuls éléments changés sont les suivants :
 - Article 1.18.3
 - Article 1.19
 - P459 – DDO – Lot GO – Etanchéité et lots architecturaux – Travaux optionnels : Suppression de l'article Elagage des arbres

Les autres articles restent inchangés

Cet addendum fait partie du Dossier d'Appel d'Offres et modifie la section III, V et la section VIII comme indiqué ci-dessus.

Toutes les autres clauses et conditions du Dossier d'Appel d'offres non concernées par l'addendum n°1 demeurent inchangées